



Vole: B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés i Mor be



Déposé / Reçu le

2 6 JUIL, 2019

au greffe du telement de l'entreprise francophone de Bruxelles

Dénomination : OFFICELEC SPRL

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège: PLACE DE LA MAISON ROUGE 1/B 1020 Bruxelles

N° d'entreprise : 0725695404

Objet de l'acte : DEPLACEMENT SIEGE

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 1 juillet 2019.

Les décisions suivantes sont prises à l'unanimité:

1.L'assemblée décide de déplacer le siège de la société à l'adresse suivante : Venelle Mozart 6 1083 Bruxelles.

2.Procuration est donnée à Mr Boufraquech Mohamed Saïd, domicilié venelle Mozart 6 à 1083 Ganshoren pour procéder au formalité administrative liée à cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale des Associés est levée après lecture et signature du présent procès-verbal.

Monsieur Boufraquech Mohamed Said Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature